

Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) – Parcours : Anglais

Présentation

La licence LLCER anglais offre une formation complète en anglais, centrée sur la maîtrise de la langue écrite et orale, la connaissance de l'histoire, de la littérature et de la culture des mondes anglophones.

Construite selon une démarche de spécialisation progressive et d'autonomisation, elle offre aux étudiant.e.s une sensibilisation aux démarches d'insertion professionnelle et à la conduite de projets, des enseignements à forte dominance culturelle et professionnelle (traduction en français et en anglais, métiers de l'enseignement, industrie de la culture et de la communication, médiation culturelle)

La licence d'anglais forme des spécialistes de la langue fort.e.s d'une solide culture historique, littéraire, visuelle, à l'aise dans le maniement des outils et techniques de communication, dotés de solides capacités de travail, de recherche, d'analyse et de synthèse.

Capacité d'accueil : 200

OBJECTIFS

La licence d'Anglais propose une formation centrée sur un double objectif linguistique et culturel. Le but est d'une part d'acquérir un bon niveau de langue et de réfléchir aux mécanismes de l'apprentissage d'une langue étrangère, d'autre part d'enrichir sa connaissance de la culture anglophone grâce à des cours d'histoire, d'art et de littérature anglophones. La conduite de projets extrêmement variés, proposée à chaque semestre sur les trois années, va doter l'étudiant.e de "compétences transférables" qui seront valorisables pour sa poursuite d'études (masters,

écoles de commerce ou de communication) et son insertion professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

En lien avec la discipline

- * connaissance des mondes anglophones passés et contemporains (histoire, littérature, arts visuels),
- * formation à l'analyse critique, à la sémiologie du texte et de l'image, à la synthèse, à la recherche documentaire,
- * maîtrise des compétences rédactionnelles et de présentation orale, en anglais et en français,
- * maîtrise des variétés phonologiques et d'intonation de la langue anglaise.

En lien avec les choix pédagogiques de la formation

- * acquisition de solides compétences de travail articulées sur un enseignement modulaire concentré, fondé sur l'association de cours et d'ateliers,
- * développement et valorisation de l'autonomie dans la gestion du travail personnel et le suivi de projets,
- * formation au travail collaboratif et à la dynamique d'échange critique.

En transversalité

- * maîtrise des techniques de communication à l'oral et à l'écrit, en anglais et en français,
- * maîtrise de la conception de supports variés : blog, livre audio, vidéo, film, photo-book, *video-game*, exposition, création de pages d'encyclopédie en ligne, etc.

Programme

ORGANISATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Des parcours spécifiques : des formations individualisées

La licence LLCER Anglais propose différents parcours spécifiques accessibles en L3 :

Un parcours mono-disciplinaire en Anglais centré sur l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles, et transversales, qui ouvre à la poursuite vers les métiers de l'enseignement, de la traduction littéraire et de l'édition, de la communication bilingue, ou vers une spécialisation dans l'étude de la culture anglophone dans toute sa diversité.

Un parcours préparatoire au concours du CAPES d'anglais, qui inclut :

- des enseignements fléchés en histoire et littérature, selon le programme national ;
- une formation à la méthodologie des épreuves : traduction, analyse de documents, phonologie ;
- une sensibilisation aux métiers de l'enseignement, avec stage d'observation en école primaire et en établissement secondaire.

Un parcours Anglais - FLE qui articule les études anglophones avec la discipline connexe des sciences du langage : des enseignements linguistiques liés au domaine du Français Langue Etrangère (FLE) ouvrent à des compétences professionnelles élargies (interprétariat, traduction professionnelle, enseignement du français pour public étranger).

Un parcours Anglais de spécialité en 3^e année, en collaboration avec l'ENS Paris-Saclay et l'UFR EILA, qui offre aux étudiant.e.s une formation renforcée en linguistique, civilisation et anglais de spécialité (scientifique, économique, etc.). **Ce parcours est réservé aux étudiants admis sur examen de dossier et entretien par l'ENS Paris-Saclay.**

En complément, des cours fléchés, en 3^e année (L3), sont offerts aux étudiant.e.s dont le projet professionnel se dessine : « concours », « métiers de la traduction et du livre

», « traduction vers l'anglais », « métiers de l'image et de la culture ».

Admission

PRÉ-REQUIS

Très bon niveau d'anglais parlé et écrit.

Solides bases dans les matières littéraires (français, histoire, philosophie)

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

A **Université Paris Cité** en particulier, elle ouvre sur les Masters:

- * **Etudes anglophones** (spécialité **littérature anglophone, histoire anglophone, arts et culture visuelle, linguistique**)
- * Master spécialité **Traduction Littéraire** (accès en M2)
- * Master **International Innovation Culturelle et Communication** (MIIC)
- * Master **Mondes Anglophones** (Anglais de spécialité : cultures et traductions spécialisées) en co-accréditation avec l'ENS **PARIS SACLAY** et l'UFR EILA

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Master **Cursus Intégré** (Joint Degree in English and American Studies) en co-accréditation avec plusieurs universités européennes

* Double-Master **Anglais-Cinéma** (Film Studies) en convention avec l'UFR LAC

* Master **MEEF** (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) : selon la réforme en cours

L'UFR propose également une **préparation au concours de l'agrégation d'anglais**, pour les étudiants titulaires d'un Master d'études anglophones.

Possibilité de se présenter aux **concours exigeant 120 ou 180 ECTS** (écoles de commerce, communication...) ou via admission parallèle.

Poursuites d'études à l'étranger

Dès validation du L2, de nombreuses possibilités de départ à l'étranger s'offrent aux étudiants désireux d'effectuer une partie de leurs études d'anglais dans un pays anglophone ou non-anglophone.

Partie intégrante des études de l'angliciste, le séjour en pays anglophone permet aux étudiants de se familiariser avec la culture d'un pays anglophone (dans la perspective d'une future formation en traduction), de poursuivre des recherches dans le cadre du Master, de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement par la fréquentation quotidienne de la langue anglaise. Un séjour en pays non anglophones permet lui de maîtriser une 3e langue tout en poursuivant ses études dans un département d'études anglophones.

Un échange se prépare un an à l'avance : renseignez-vous dès le début de votre année de L2

* Echanges Erasmus :

Spécificité : les échanges Erasmus permettent d'effectuer une partie de ses études dans une université européenne.

Conditions : avoir validé le L1 au moment de la candidature.

Durée du séjour : 1 ou 2 semestres.

Frais de scolarité : paiement des frais de scolarité de Université Paris Cité uniquement (pas de paiement de frais d'inscription à l'université d'accueil)

Validation des études : Les études et cours choisis le sont avec l'accord du coordinateur des relations internationales (Licence) ou du directeur de recherche (Master) Les cours suivis dans l'université d'accueil sont validés dans le cadre du cursus LLCE effectué à Université Paris Cité.

À l'heure actuelle, l'UFR d'études anglophones procède à des échanges ERASMUS avec les universités suivantes :

* **Pays anglophones (sous réserves)** : Aston University, Birmingham ; University of East Anglia, Norwich ; University of Edinburgh (Master) ; University of Liverpool (Master) ; University of Newcastle (Master) ; University of Northampton ; University of Nottingham ; University of Leicester ; York University (Master) ; Trinity College, Dublin

* Autres pays européens :

* Allemagne : Berlin (Kennedy-Institut, Freie Universität), Munich (Amerika-Institut, Ludwig-Maximilians-Universität), Landau (Universität Koblenz-Landau)

* Bulgarie : Sofia (Sofiiski Universitet)

* Danemark : Copenhague (Københavns Universitet), Odense (University of Southern Denmark)

* Espagne : Jaén (Universided de Jaén)

* Italie : Bologne (Alma Mater Studiorum Università), Rome (Università degli Studi di Roma "La Sapienza"), Turin (Università degli Studi di Torino), Venise (Università Ca' Foscarii), Vercelli (Università degli Studi del Piemonte Orientale)

* Pays-Bas : Amsterdam (Universiteit van Amsterdam)

* Pologne : Varsovie (Uniwersytet Warszawski), Łódz (Uniwersytet Łódzki)

* Slovaquie : Kosice (Univerzita Pavla Jozefa Šafarika V Košiciach)

* Suisse : Bâle (Universität Basel)

Chacune de ces universités propose des programmes d'études anglophones.

* Assistants :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Spécificité : les assistants enseignent la conversation française dans une école, un collège, un lycée ou une université en pays anglophone.

Conditions d'accès :

- Pour le Royaume Uni : un L2 complet au moment de la candidature
- Pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande : une Licence complète au moment de la candidature

Ces postes relèvent du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), mais les candidatures sont reçues et sélectionnées par l'UFR.

Rémunération : la fonction d'assistant donne droit à une rémunération.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'UFR, rubrique « International ».

Contact : Laurence CROS (Bureau 418 – laurence.cros@u-paris.fr).

PASSERELLE

A l'UFR d'étude anglophones, la **réorientation semestrielle** est réservée aux étudiants inscrits au 1er semestre dans un établissement français (en Licence 1, CPGE, BUT) qui souhaitent effectuer un 2nd semestre en **Licence 1 LLCE Anglais** à Université Paris Cité.

La réorientation est soumise à avis d'une commission et à une capacité d'accueil très réduite.

N'attendez pas les résultats du 1er semestre pour faire votre demande. Il est toujours possible d'annuler une demande, il ne sera pas possible de faire une demande hors délais (dates de la campagne sur le site d'UPC à partir du mois de novembre).

Les candidatures se déposent en ligne sur une application spécifique à la réorientation semestrielle.

La réorientation semestrielle n'est pas ouverte aux étudiant.e.s de L2 et L3.

Si vous souhaitez vous réorienter en fin d'année universitaire dans un cursus hors LLCER Anglais à Université Paris Cité ou dans une autre université :

- *En L1 : les candidatures se font via Parcoursup dès le mois de janvier;*

- *En L2 ou L3 : contactez les UFR concernées pour connaître leurs dates et modalités de candidature.*

TAUX DE RÉUSSITE

84 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les compétences développées en expression, rédaction, synthèse, analyse, réflexion sur la langue, ouvrent de nombreuses perspectives professionnelles dans des domaines tels que :

- * traduction littéraire, traduction spécialisée, interprétariat,
- * métiers du livre et de l'édition,
- * métiers de l'industrie culturelle (tourisme, publicité, audio-visuel, conception de projet, organisation événementielle),
- * métiers de la communication, du tourisme, de l'étude, secteur tertiaire,
- * métiers de l'enseignement et de la formation (préparation aux concours de recrutement CAPES et Agrégation).

Contacts

Contact administratif

Rebh Charifi

0157275840

rebh.charifi@u-paris.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

En bref

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Formation à distance

Non

Capacité d'accueil

199

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation